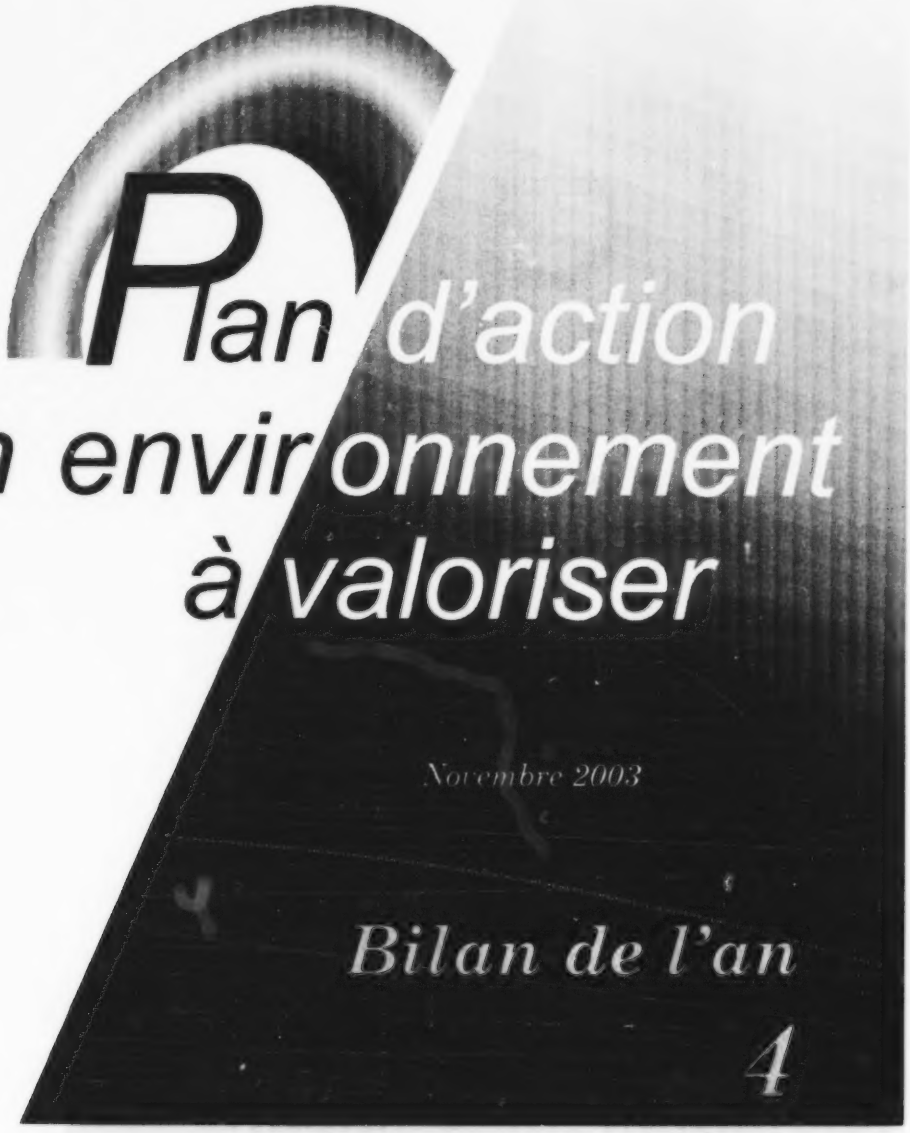

Plan d'action un environnement à valoriser

Novembre 2003

Bilan de l'an 4

Québec

106-06829/

Ce document a été préparé par :

Pierre Caron
Hakim Lagha
Vincent Moffet
David Morency
Annie Simard

Direction de l'environnement et
du développement durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Pour information :

Direction de l'environnement et
du développement durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2150
Télécopieur : (418) 380-2163

© Gouvernement du Québec
Numéro de publication : 03-0219
Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal : 2004
ISBN 2-550-41858-1

Mot du président

Nous voici à la quatrième édition du Bilan relatif au Plan d'action « Un environnement à valoriser ». Encore cette année, de belles réalisations sont à porter à l'actif du secteur agricole québécois, comme en témoignent les résultats qui figurent aux sections suivantes. Décidément, beaucoup de chemin a été parcouru depuis mars 1998 lorsque furent lancés les travaux du groupe de travail responsable de la problématique environnementale, dans le cadre de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

Durant la même période, on remarque un intérêt grandissant de l'ensemble de la population pour les questions agricoles et environnementales. À la suite d'événements comme la crise de la vache folle ou encore les incidents de Walkerton, les citoyens ont voulu être rassurés sur la qualité des aliments qu'ils consomment et l'impact sur l'environnement de nos façons de produire en agriculture. Diverses préoccupations liées à la qualité de vie en milieu rural (odeurs, poussières, bruit) ont également été soulevées ces dernières années. La Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec nous a rappelé en condensé ces préoccupations durant l'année 2002-2003.

Ainsi, malgré de belles réalisations, il reste encore du chemin à faire pour garantir la qualité de l'eau de nos cours d'eau et assurer une cohabitation harmonieuse en milieu rural. De toute évidence, l'agroenvironnement n'a pas fini de mobiliser les compétences et l'ingéniosité des producteurs et productrices agricoles et des spécialistes qui les épaulent. Cinq années après sa formation, les membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » sont quant à eux fiers de vous présenter ici le travail qu'ils ont accompli jusqu'à présent.

Me Jules Brière, président
Groupe de travail « *Un environnement à valoriser* »

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « UN ENVIRONNEMENT À VALORISER »
Présents lors de la rencontre du 25 novembre 2003

Président :	*Me Jules Brière, Lavery, De Billy, avocats*	
Membres :	*Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)*	*M. Pierre Doré* *M. Yvan Lacroix**
	Coopérative fédérée de Québec (CFQ)	*Mme Josée Chicoine* *(en remplacement de M. Denis Richard)*
	Fédération québécoise des municipalités (FQM)	*Le représentant de la FQM était absent lors de cette rencontre.*
	Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA)	*M. Gilles Desaulniers* *M. Claude Bernard**
	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL)	*Mme Carole Jutras* *(en remplacement de M. Denys Jean)*
	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	*M. Jacques Lebuis* *M. Yvan Lajoie**
	Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)	*M. Pierre Fortin (en remplacement de M. Pierre Baril)* *M. Denis Boutin** *M. Denis Provençal**
	Ordre des agronomes du Québec (OAQ)	*M. Marcel Michaud* *(en remplacement de Mme Claire Bolduc)*
	Union des municipalités du Québec (UMQ)	*Mme Diane Fortin*
	Union des producteurs agricoles (UPA)	*M. Christian Lacasse* *M. Louis Ménard** *Mme Marlène Thiboutot**
	Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)	*M. Roch Bibeau* *Mme Isabelle Breune**
Secrétaire :	*M. Vincent Moffet, Direction de l'environnement et du développement durable, MAPAQ*	

** personnes accompagnatrices*

FAITS SAILLANTS 2002-2003

Entreprises agricoles et secteur des services :

- Les déjections de 1 455 000 unités animales sont maintenant entreposées conformément à la réglementation québécoise, ce qui correspond à 89 % du cheptel québécois visé par la réglementation;
- 17 producteurs et productrices ont implanté 4 projets technologiques de traitement des fumiers à la ferme;
- 90 % des moulées porcines (une augmentation de 13 %) et 40 % des moulées de ponte et gril (dans la volaille) produites par le réseau coopératif contiennent de la phytase. Globalement au Québec, l'utilisation de la phytase a augmenté d'environ 10 % au cours de la période 2002-2003.
- Réalisation de travaux de réduction de la pollution diffuse dans le cadre du programme Prime-Vert sur plus de 400 fermes;
- 5 910 exploitations agricoles sont membres d'un club-conseil en agroenvironnement (CCA), une augmentation de près de 20 % par rapport à l'année précédente. D'autre part, 1 116 entreprises font partie d'un organisme de gestion des surplus de fumiers (OGF), une hausse de 9 %;
- Chez les membres des CCA, la lutte intégrée est pratiquée sur 42 % des superficies en culture ayant fait l'objet d'une intervention phytosanitaire;
- L'IRDA a réalisé 123 projets de recherche, 300 activités de transfert technologique et travaille avec 160 organismes partenaires et collaborateurs.
- Au cours de l'hiver, du printemps et de l'automne 2002, 400 agronomes ont participé à une formation sur les PAEF et le phosphore;
- Recrutement de plus de 100 fermes pour participer aux phases 2 et 3 du projet de certification AGRISO et implantation de la norme ISO 14001 dans certaines productions spécialisées.

Gouvernement du Québec :

- Mise en vigueur du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), de la Politique nationale de l'eau et du Code de gestion des pesticides;
- Tenue d'une consultation publique sur le développement durable de la production porcine;
- Mise en place de la Stratégie agroenvironnementale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Création au MAPAQ de la Direction générale de l'agroenvironnement, en novembre 2002.
- Révision par l'ensemble des directions régionales du MAPAQ de leur stratégie de sensibilisation et d'intervention en agroenvironnement.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. *Mot du président*	*I*
2. *Membres du Groupe de travail*...	*II*
3. *Faits saillants*	*III*
4. *Historique du Plan d'action « Un environnement à valoriser » et évolution du mandat des partenaires responsables de sa mise en œuvre*	*1*
5. *Bref rappel du Plan d'action « Un environnement à valoriser »*	*2*
6. *Sommaire des réalisations 2001-2003*...	*4*
7. *Notes complémentaires sur les principales réalisations 2002-2003*	*12*
• *Cible A : Élaboration d'un état de situation*	*12*
• *Cible B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement*	*13*
• *Cible C : Valorisation et certification environnementales*... ... ...

4. Historique du Plan d'action « Un environnement à valoriser » et évolution du mandat des partenaires responsables de sa mise en œuvre

Dans le cadre du suivi de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, de mars 1998, les membres du Groupe de travail responsable de la thématique « Un environnement à valoriser » ont reçu le mandat de préparer un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs convenus entre les partenaires. Ces objectifs traitaient des sujets suivants:

- la réglementation en agroenvironnement;
- le soutien financier gouvernemental en agroenvironnement;
- la responsabilisation des producteurs et productrices agricoles;
- les ententes de bon voisinage;
- la création d'un pôle majeur de R&D en agroenvironnement;
- la collecte sélective.

Le Plan d'action 1998-2005, développé par les membres du groupe de travail, a été adopté à l'unanimité lors du Rendez-vous des décideurs de mars 1999.

Le *Rendez-vous de mi-parcours du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois* tenu en octobre 2001 a permis de faire le point sur les progrès accomplis en agroenvironnement sur la base du Plan d'action. Le bilan de mi-parcours présentant les réalisations 1998-2001 en agroenvironnement est disponible sur le site Web du MAPAQ à l'adresse :

http://www.agr.gouv.qc.ca/forum01/index.html.

Lors du Rendez-vous de mi-parcours, les représentants des organismes-membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » ont convenu d'intensifier ensemble leurs efforts pour assurer la consolidation et l'enrichissement de leur plan commun d'action. Ainsi, ils ont décidé :

- de poursuivre leurs actions visant la diminution des risques de pollution ponctuelle et d'odeurs et d'accentuer leurs actions visant à réduire les risques de pollution diffuse;
- de s'engager, à long terme, dans le virage agroenvironnemental en se donnant une stratégie détaillant les objectifs, les moyens et les ressources à mettre en place de 2003 à 2010 pour réduire les problématiques de pollution ponctuelle et de pollution diffuse et pour assurer l'amélioration de la qualité de l'eau;
- d'intégrer aux principaux programmes d'aide financière gouvernementale des règles de conditionnalité qui incitent les entreprises agricoles au respect de normes environnementales;
- d'appuyer le ministre de l'Environnement dans la modernisation de la réglementation pour contrer la pollution d'origine agricole.

5. BREF RAPPEL DU PLAN D'ACTION « UN ENVIRONNEMENT À VALORISER »

Le Plan d'action « Un environnement à valoriser » couvre la période 1998-2005. Ce plan intègre les actions menées par les différents partenaires et définit des objectifs communs de résultats.

L'objectif général du Plan d'action est que :

> ***D'ici 2005, les quelque 20 000 fermes représentant près de 90 % de l'activité agricole au Québec auront entrepris l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'entreposage et de la gestion des fumiers, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau en milieu agricole et de l'utilisation des pesticides.***

Avec l'ajout, en avril 2001, d'une cible concernant l'implantation d'instruments économiques, ce plan compte dorénavant sur quatre cibles prioritaires pour atteindre cet objectif général. Ces cibles décrivent 13 résultats à atteindre, auxquels sont rattachées 40 actions menées en concertation par les partenaires de l'agroenvironnement.

Le tableau de bord, intitulé *« Sommaire des réalisations - Bilan de l'an 4 »* et intégré à ce document, rappelle les cibles du Plan d'action et le calendrier de leur mise en œuvre, indique les maîtres d'œuvre des actions et leurs collaborateurs, et précise les indicateurs de suivi que se sont fixés les partenaires. Ce tableau présente d'un coup d'œil, les résultats annuels atteints depuis 2001. Pour connaître les résultats des années précédentes, veuillez vous référer au bilan de l'année concernée. Les notes complémentaires, à la suite du tableau de bord, donnent davantage d'information sur l'état de l'avancement des actions ou expliquent comment celles-ci ont été réalignées. Ces notes sont extraites des rapports fournis par les partenaires en *leadership de réalisation*. Les maîtres d'œuvre des diverses actions sont responsables de présenter au nom de tous leurs collaborateurs une reddition de compte annuelle.

Depuis septembre 2001, les membres du Groupe de travail responsable de la *mise en œuvre du consensus de 1998 sur la collecte sélective* travaillent à partir d'une structure de concertation distincte de celle sur l'agroenvironnement. Les résultats des travaux de ces partenaires ne figurent donc plus aux documents produits par les membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser ».

Les partenaires-membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » s'impliquent de différentes façons dans la réalisation du Plan d'action, soit sur le plan de l'aide financière (programme Prime-Vert du MAPAQ, Programme agroenvironnemental du CDAQ géré par l'UPA, Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent – Phase 3), du soutien professionnel (clubs-conseils en agroenvironnement, services-conseils gouvernementaux, privés et coopératifs, formation, activités de sensibilisation, Institut de recherche et développement en agroenvironnement – IRDA, etc.) ou de la réglementation (*Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) en remplacement du *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole*, *Règlement sur les pesticides*). La stratégie agroenvironnementale de l'UPA, visant la responsabilisation des producteurs et des productrices agricoles, est aussi mise à contribution.

Québec

Sommaire des réalisations
2001-2003

Plan d'action un environnement à valoriser

D'ici 2005, les quelque 20 000 fermes représentant près de 90 % de l'activité agricole au Québec auront entrepris l'adoption* de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, dans les domaines de l'entreposage et de la gestion des fumiers, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau en milieu agricole et de l'utilisation des pesticides.

(*) Le niveau d'adoption visé des pratiques dans chacun des domaines indiqués est précisé à l'intérieur de la cible sur l'implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Abréviations :

Organisations membres du Groupe de travail et partenaires dans la réalisation du Plan d'action

AQINAC : Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière

CFQ : Coopérative fédérée de Québec

FQM : Fédération québécoise des municipalités

IRDA : Institut de recherche et développement en agroenvironnement

MAMSL[1] : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MENV : Ministère de l'Environnement

OAQ : Ordre des agronomes du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec

UPA : Union des producteurs agricoles

UQCN : Union québécoise de la conservation de la nature

Organisations associées à la réalisation du Plan d'action:

Équipe BPR-GREPA :

- Groupe-conseil BPR
- GREPA : Groupe de recherche en économie et politique agricoles

MEQ : Ministère de l'Éducation

[1] Autrefois : ministère des Affaires municipales et à la Métropole (MAMM)

CIBLE A. L'ÉLABORATION D'UN ÉTAT DE SITUATION

Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Il y a un manque d'information pour établir un diagnostic précis en agroenvironnement pour chacune des fermes, ce qui limite notre capacité à évaluer l'ampleur des actions correctrices qu'il faut réaliser tant à l'échelle de la ferme ou d'un secteur de production que d'une région.
- Les diverses bases de données permettant de recueillir de l'information relative aux pratiques agricoles des fermes québécoises ne sont pas en mesure de fournir un portrait agroenvironnemental complet de celles-ci.
- Un portrait a été réalisé dans le porc avec un taux de participation de 95,6 % sur un potentiel de quelque 2 700 entreprises porcines.
- Par ailleurs, la situation environnementale en milieu agricole est de mieux en mieux documentée. Les études sur la qualité de l'eau publiées depuis 1978 démontrent une dégradation plus élevée pour les bassins agricoles. L'effet cumulatif des problèmes individuels dans certains territoires est également mieux connu, notamment à l'échelle des municipalités en surplus de fumier. Le suivi de cette information sous forme d'indicateurs permettrait d'évaluer à long terme la progression du secteur agricole en matière de performance environnementale.
- Les intervenants agricoles ont besoin d'un système d'information crédible pour bien évaluer la situation, suivre les résultats obtenus et faire connaître les progrès accomplis.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés *(*) leadership*	Éléments de suivi
PORTRAIT AGROENVIRONNEMENTAL DES FERMES DU QUÉBEC	D'ici l'an 2000, réalisation du Portrait agroenvironnemental de quelque 20 000 fermes québécoises	1. Préparer le recensement des fermes (terminé à l'automne 1998)	Comité de gestion MAPAQ, UPA*, IRDA, équipe de réalisation BPR-GREPA	Respect du calendrier
		2. Réaliser le recensement des quelque 20 000 fermes visées (terminé en mai 1999)	Équipe BPR-GREPA avec l'appui de l'UPA*, MAPAQ et MENV ainsi que le soutien du Comité d'orientation et de suivi (CFQ, UQCN, AQINAC, IRDA, MENV, UPA et MAPAQ)	Taux de participation au recensement
		3. Traiter les données recueillies et faire connaître l'état de situation des entreprises visitées (terminé en septembre 2000)	UPA*, MAPAQ, Équipe BPR-GREPA	Respect du calendrier

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Actions 1, 2, 3 – UPA *« Actions complétées »*

Le *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* figure parmi les sources d'information les plus utiles au secteur agricole et sert à documenter les initiatives régionales et sectorielles de développement durable de l'agriculture.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Actions 1, 2, 3 – UPA *« Actions complétées »*

Axes de travail	Résultats visés		Actions à réaliser	Partenaires engagés *(*) leadership*	Éléments de suivi
ANALYSE DE LA SITUATION AGROENVIRONNEMENTALE	D'ici 2001, précision et calibrage des pistes d'action prioritaires	4.	Réaliser une étude mettant en perspective les objectifs de croissance par production et l'impact sur l'environnement	MENV*, MAPAQ, UPA, AQINAC	Étude realisée
		5.	Procéder à l'analyse des données du recensement des fermes sur une base territoriale et sectorielle de façon à pouvoir traiter en priorité et soigner davantage l'analyse dans les secteurs et territoires ciblés pour leurs problèmes agroenvironnementaux plus concentrés et aigus	UPA par le Comité d'orientation et de suivi (UPA, CFQ, UQCN, AQINAC, IRDA, MENV et MAPAQ)	Analyses réalisées
		6.	Préciser et calibrer les objectifs de résultats à atteindre dans le cadre de ce plan d'action ainsi que développer des indicateurs de suivi reconnus et standards	MAPAQ*, UPA, MENV, MAMSL, OAQ, CFQ, AQINAC, UQCN, FQM, UMQ	• Objectifs établis • Indicateurs développés
		7.	Produire des bilans réguliers sur l'état de l'environnement en milieu agricole (en continu)	MENV*	Bilan publié
		8.	Soutenir un projet-pilote pour une MRC qui permettra d'explorer un mode de planification du développement de la zone agricole prenant en compte la problématique agroenvironnementale du territoire	MAMSL*, OAQ, FQM, UMQ	Projet-pilote réalisé
		9.	Faire une évaluation des bénéfices économiques, sur le plan social et environnemental, liés à l'atteinte des objectifs du plan d'action	UQCN*, MENV, FQM	Étude réalisée
SUIVI DE LA SITUATION AGROENVIRONNEMENTALE DES FERMES	D'ici 2005, mise en place d'un processus de mise à jour régulière et améliorée de l'information relative aux pratiques agroenvironnementales des entreprises agricoles	10.	Concevoir un système de mise à jour du Portrait agroenvironnemental des fermes	MAPAQ*, UPA	Système de mise à jour défini
		11.	Développer un suivi de l'évolution des perceptions de la population à l'égard des activités agricoles et de leur impact sur l'environnement	UQCN*, UMQ, FQM	Projet de recherche et étude réalisés

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Action 4 – MENV
Étude en cours de réalisation au MENV faisant appel à un outil développé par l'INRS-Eau, le système GIBSI; l'évaluation portera uniquement sur le bassin versant de la rivière Chaudière et sur ses sous-bassins.

Action 5 – UPA – MAPAQ
Réalisation et actualisation des plans d'action.

Action 6 – MAPAQ ***« Action complétée »***
La mise à jour du *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* permettra la collecte des données pour le suivi des indicateurs.

Action 7 - MENV
- Rapport sur l'état de situation de l'environnement en milieu agricole en cours de réalisation;
- Rapports sur le suivi de la qualité des eaux de surface (bassins versants) en cours de réalisation;
- Étude sur la qualité de l'eau potable amorcée.

Action 8 - MAMSL
Subvention accordée pour la réalisation de la phase 2 d'une étude relative à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du territoire agricole.

Action 9 – UQCN ***« Action complétée »***

Action 10 – MAPAQ
Création d'un comité technique qui examine des options et recommande au comité de gestion les scénarios les plus efficaces de mise à jour du portrait.

Action 11 – UQCN ***« Action complétée »***

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Action 4 – MENV
Réalisation d'une étude sur l'impact des objectifs de croissance des productions agricoles sur l'environnement dans le bassin versant de la rivière Chaudière et ses sous-bassins, avec mise à jour des bases de données du système GIBSI.

Action 5 – UPA – MAPAQ ***« Action complétée »***
Une mise à jour des plans d'action a été effectuée afin de préciser les interventions et de mieux cibler les entreprises à rejoindre.

Action 6 – MAPAQ ***« Action complétée »***

Action 7 – MENV
- Réalisation d'un état de situation de l'environnement en milieu agricole au Québec;
- Publication en continu des résultats sur le suivi de la qualité des eaux de surface de 20 rivières et ruisseaux;
- Étude sur la qualité de l'eau potable dans 7 bassins versants en surplus de fumier, en cours de rédaction.

Action 8 - MAMSL
La MRC des Etchemins a terminé la première étape de la phase 2 du projet-pilote, celle portant sur l'inventaire de la connaissance spatiale du territoire et de la zone agricole ainsi que sur la production et la transformation des produits agricoles.

Action 9 – UQCN ***« Action complétée »***

Action 10 – MAPAQ ***« Action complétée »***
La conception du système est maintenant complétée. Le comité technique a choisi après consensus de développer un questionnaire sur les pratiques agroenvironnementales. Il reste maintenant à effectuer la mise à jour comme telle du portrait. Cette opération se fera en même temps que le renouvellement de l'enregistrement des exploitations agricoles, au cours de l'année 2003-2004, et sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 7 000 exploitations agricoles.

Action 11 – UQCN ***« Action complétée »***

CIBLE B. L'implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Dans le domaine de l'entreposage des fumiers, des 14 000 entreprises visées par le règlement (pour 53 % des unités animales - u.a.), environ 5 000 fermes (pour 6 % des u.a.) disposent d'un entreposage étanche et suffisant et les 9 000 autres (comptant 40 % des u.a.) n'en ont pas.
- La surfertilisation des sols en N et P et les régions en surplus de fumier représentent à court terme le principal défi environnemental.
- Les cultures de maïs, soya, céréales et pommes de terre utilisent 75 % des pesticides en agriculture et les herbicides représentent 65 % des pesticides utilisés.
- Ajout en 2000-2001 – Le Portrait agro-environnemental révèle que 17 % des lisiers sont épandus par rampe, 20 % des lisiers épandus sur des cultures annuelles sont incorporés après 24 heures, 12 % des superficies de cultures annuelles sont en travail réduit, 19 % des entreprises aménagent des bandes riveraines et de 40 à 55 % du cheptel ruminant n'a pas accès aux cours d'eau.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés *(*)leadership*	Éléments de suivi
ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS	D'ici 2003, entreposage étanche et suffisant des fumiers pour 100 % des unités animales des entreprises tenues à un tel entreposage en vertu du règlement et selon le calendrier de Prime-Vert. L'*atteinte de cet objectif est particulièrement tributaire des effets escomptés (notamment sur le rythme de délivrance des certificats d'autorisation) d'une exécution diligente d'engagements pris dans le cadre du suivi du Forum des décideurs quant à la réglementation et au soutien financier, d'une part, et à la responsabilisation des producteurs et productrices, d'autre part.*	12. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à l'importance de l'entreposage étanche et suffisant des fumiers et des exigences réglementaires dans le domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Nombre d'activités et clientèle rejointe
		13. Offrir le soutien technique et financier nécessaire à la construction d'ouvrages d'entreposage (incluant les méthodes alternatives)	MAPAQ*, MENV	Nombre de projets et d'unités animales (u.a.)
		14. Mettre en place les éléments facilitant la délivrance des certificats d'autorisation du MENV	MENV* UPA, MAPAQ	Solutions en place
		15. Mettre en place un mécanisme administratif de coordination régionale MENV-MAPAQ	MENV*,UPA MAPAQ*,	Régions avec mécanisme
	D'ici 2005, épandage de 50 % des volumes de lisiers selon des méthodes* minimisant la propagation des odeurs et les pertes en éléments fertilisants (objectif ajouté en 2000-2001). **Utilisation de rampes d'épandage et incorporation rapide de fumiers épandus sur cultures annuelles.*	16. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices aux modes et moments d'épandage reconnus comme étant efficaces et respectueux du voisinage ainsi qu'aux exigences réglementaires dans le domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Nombre de projets et clientèle rejointe
		17. Offrir le soutien technique et financier à l'achat de rampes d'épandage (selon le Prime-Vert)	MAPAQ*	Nombre de projets et vol. touchés
		18. Promouvoir des méthodes de gestion des fumiers alternatives à l'épandage (ex. : traitement)	MAPAQ*, AQINAU	Nombre de projets et clientèle rejointe
		19. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	IRDA*	Programmation de R&D

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Actions 12, 16, 20

CFQ :

1 500 carnets de champs distribués. 7 journées d'information sur les exigences réglementaires (350 producteurs), documents et sessions de formation sur les normes environnementales (représentants en production porcine) et sessions de perfectionnement (35 conseillers).

MAPAQ :

117 journées agricoles de démonstration à la ferme (9000 participants), 162 conférences, colloques, kiosques (12000 participants), 139 communications écrites.

MENV :

Nouvelle édition du Guide technique d'entreposage des fumiers, conférences, articles, émissions de télévision, conférences de presse, lettres de sensibilisation au PAEF.

UPA :

Plusieurs activités de sensibilisation et d'information par les agents agroenvironnementaux, plusieurs articles, trousse d'autoévaluation en agroenvironnement (producteurs de pomme de terre), dossier spécial sur le PAEF dans la revue Grandes cultures

(voir notes complémentaires pour actions CCA et Stratégie phytosanitaire)

Action 13 – MAPAQ

Prime-Vert – 1 110 ouvrages d'entreposage des fumiers ou de méthodes alternatives reconnues.

Action 14 – MENV

Délivrance de 2 000 certificats d'autorisation. Divers mécanismes régionaux privilégiés : formation d'agents multiplicateurs; rencontres de groupe; développement d'outils.

Action 15 – MENV-MAPAQ

Des mécanismes de coordination régionale disponibles.

Action 16 – MAPAQ – MENV – UPA

Information intégrée dorénavant à l'action 12.

Action 17 – MAPAQ

78 rampes d'épandage financées dans le cadre du programme Prime-Vert.

Action 18 – MAPAQ

4 projets individuels de traitement et 2 projets d'usines régionales de traitement des fumiers.

Action 19 – IRDA

19 projets se poursuivent sur l'entreposage et la gestion des fumiers : plus de 20 organismes collaborateurs.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Actions 12, 16, 20

CFQ :

3 000 carnets de champs ont été distribués aux producteurs, tenue de 8 rencontres d'information sur la réglementation en vigueur, les PAEF et l'importance des rejets réels, permettant de rejoindre plus de 500 producteurs.

MAPAQ :

146 journées agricoles de démonstration (6 000 participants), 224 conférences, colloques, kiosques (7 400 participants), 147 communications écrites.

MENV :

La mise en vigueur du REA a nécessité au cours de cette période la tenue d'un grand nombre d'activités d'information et de formation afin de faire connaître les nouvelles exigences réglementaires en matière d'activités agricoles. Plus particulièrement, cela a été l'occasion de réaffirmer la nécessité de préparer et d'utiliser le PAEF, le registre d'épandage comme outil de gestion de la fertilisation.

UPA :

Production de dépliants et d'articles, tournées d'information et campagnes sont quelques-uns des moyens utilisés par les agents agroenvironnementaux pour faire de la sensibilisation en agroenvironnement.

OAQ :

400 agronomes ont assisté à la formation sur les PAEF et le phosphore; participation de 680 agronomes à la tournée provinciale d'information sur le REA; 850 agronomes assistent au colloque sur le phosphore.

Action 13 – MAPAQ

Prime-Vert – 1 236 projets d'ouvrages de stockage des fumiers ou de méthodes alternatives reconnues ont été réalisés en 2002-2003.

Action 14 – MENV ***« Action complétée »***

L'allègement réglementaire aura contribué à faciliter la délivrance des certificats d'autorisation dans les délais prescrits de 90 jours. Suivant la mise en vigueur du REA, de nombreuses séances d'information sur ces modifications ont été données par la Direction du milieu rural et les directions régionales auprès de divers intervenants tels que les producteurs agricoles, les fédérations de l'UPA, les municipalités, les clubs agroenvironnementaux, etc.

Action 15 – MENV-MAPAQ ***« Action complétée »***

Des mécanismes de coordination régionale sont disponibles dans toutes les régions du Québec.

Action 16 – MAPAQ – MENV – UPA

Voir action 12.

Action 17 – MAPAQ

70 rampes d'épandage financées dans le cadre du programme Prime-Vert.

Action 18 – MAPAQ

17 producteurs ont implanté 4 projets collectifs, continuité pour l'usine régionale de traitement des fumiers de Charlevoix et relance pour l'usine de Chaudière-Appalaches.

Action 19 (27, 30, 34 et 37) – IRDA

26 partenaires sont associés aux différents projets en R&D de l'IRDA portant sur la gestion des fumiers.

Axe de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*)leadership	Éléments de suivi
GESTION DES FERTILISANTS	D'ici 2003, réalisation de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) par l'ensemble des entreprises visées par le règlement et selon le calendrier prévu.	20. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à l'importance du PAEF et du registre d'épandage en tant qu'outils de gestion agroenvironnementale pour la ferme et les informer des exigences réglementaires dans le domaine	MAPAQ*, MENV, UPA, CFQ, OAQ	• Clientèle rejointe • Nombre d'activités
		21. Développer des moyens de faciliter la réalisation de PAEF et, au besoin, ajuster la réglementation	MENV*, MAPAQ, UPA, CFQ, OAQ, AQINAC, UQCN	Moyens mis en place
		22. Offrir le soutien technique et financier nécessaire à la réalisation de PAEF :		Nombre de PAEF réalisés
		a) adhésion aux clubs agroenvironnementaux	MAPAQ*, UPA*	Nombre de clubs et de producteurs et productrices
		b) formation des producteurs et productrices	MENV*, MEQ	Nombre d'inscriptions aux cours
		c) autres formules de services-conseils	CFQ*, AQINAC,OAQ	Nombre de ressources-conseils
		23. Mise en place d'un programme de surveillance professionnelle permettant d'assurer la qualité des services-conseils dans le domaine de la fertilisation	OAQ*	Nombre d'agronomes suivis
		24. Promouvoir la valorisation des engrais de fermes	MAPAQ*, CFQ AQINAC	Projets réalisés Clientèle rejointe
		25. Offrir des solutions aux agriculteurs et agricultrices ayant une problématique de surplus de fumier à la ferme		
		a) l'utilisation de méthodes d'alimentation des animaux diminuant les rejets de N et P dans les déjections;	CFQ*, AQINAC	Nombre d'entreprises utilisatrices
		b) l'utilisation d'équipement et de technologies visant la réduction des volumes de fumiers;	MAPAQ*, MENV	Nombre de projets et clientèle rejointe
		c) le recours à un organisme de gestion des surplus de fumiers.	MAPAQ*, MENV	Nombre de producteurs et productrices et quantité gérée
		26. Mettre à profit les technologies de l'agriculture de précision (GPS ou géopositionnement par satellite)	CFQ*, AQINAC	Superficies couvertes
		27. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine, notamment le maintien des grilles de fertilisation à la fine pointe technologique	IRDA*	Programmation de R&D

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Action 20 – MAPAQ – MENV – UPA – CFQ - OAQ
Information intégrée dorénavant à l'action 12.

Action 21 – MENV
Formation conjointe MENV-OAQ visant à améliorer les connaissances agronomiques et environnementales en gestion du phosphore (200 agronomes).

Action 22a) – MAPAQ - UPA
76 clubs. 4 949 producteurs et 3532 PAEF.

Action 22b) – MENV - MEQ
Pendant l'année scolaire 2001-2002, 176 inscriptions au cours PAEF I et 127 au cours PAEF II (114 réussites sur 127).

Action 22c) – CFQ - AQINAC
Nombre de nouveaux PAEF et de PAEF mis à jour :
CFQ – 1 210 et AQINAC – 1 300.

Action 23 – OAQ
49 agronomes impliqués dans la réalisation de PAEF ont été soumis à une inspection professionnelle. 52 PAEF ont été vérifiés. Il en est résulté 5 enquêtes particulières sur la compétence et 1 retrait de permis d'exercice.

Action 24 – MAPAQ
Mise en place de 2 usines régionales de traitement des fumiers.

Action 25a) – CFQ-AQINAC
- 80 % des moulées porcines produites dans le réseau coopératif contiennent de la phytase;
- 95 % des porcs sont alimentés par trémies-abreuvoir.

Action 25b)– MAPAQ-MENV
Voir action 18.

Action 25c) – MAPAQ
3 OGF, 1 024 clients, 691 PAEF réalisés.

Action 26 – CFQ
8 836 hectares en travail au champ et en cartographie.

Action 27 – IRDA
18 projets et plus de 12 organismes collaborateurs.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Action 20 – MAPAQ – MENV – UPA – CFQ – OAQ
Voir action 12.

Action 21 – MENV ***« Action complétée »***
Au total, 400 agronomes ont suivi une formation sur les PAEF et le phosphore. L'OAQ a préparé des outils d'aide à la réalisation des PAEF. Entente OAQ-MENV pour mieux définir les interventions des agronomes.

Action 22a) – MAPAQ – UPA
79 clubs-conseils en agroenvironnement. 5 910 producteurs-membres et 4 318 PAEF réalisés (nouveaux et mis à jour).

Action 22b) – MENV – MEQ
Pendant l'année scolaire 2002-2003, 223 inscriptions aux cours sur les PAEF.

Action 22c) – CFQ – AQINAC
Nombre de nouveaux PAEF et de PAEF mis à jour :
CFQ – 1 210, AQINAC – 1 325.

Action 23 – OAQ ***« Action complétée »***
Le programme d'inspection professionnelle de l'OAQ, basé sur l'inspection d'environ 400 membres par année, a touché particulièrement les agronomes qui réalisaient des PAEF et ceux qui conseillaient les clients des distributeurs d'intrants en fertilisation et en alimentation.

Action 24 – MAPAQ
- L'usine régionale de traitement des fumiers Compospro (Charlevoix) poursuit ses activités et Agrior est en processus de relance;
- Mise en place, via le CORPAQ, d'un programme de recherche et d'adaptation technologiques sur le traitement des fumiers.

Action 25a) – CFQ-AQINAC
- 90 % des moulées porcines (une augmentation de 13 %) et 40 % des moulées de ponte et gril (dans la volaille) produites par le réseau coopératif contiennent de la phytase;
- 67 % des producteurs porcins du réseau coopératif utilisent l'alimentation multiphase;
- 23 coopératives offrent à leurs producteurs porcins et avicoles des aliments contenant de la phytase.

Action 25b)– MAPAQ-MENV
Voir action 18.

Action 25c) – MAPAQ
3 OGF, 1 116 clients, 714 PAEF réalisés.

Action 26 – CFQ
- CFQ : superficies totales de 10 939 ha de champs cartographiés;
- Autres intervenants sur le plan québécois : 6 500 ha
- Mise en œuvre d'un projet pilote d'application à taux variables (ATV) de lisier.

Action 27 – IRDA
16 partenaires sont associés aux différents projets de R&D.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi
CONSERVATION DES SOLS ET PROTECTION DES COURS D'EAU	D'ici 2003, utilisation du travail réduit* du sol sur plus de 25 % des superficies en cultures annuelles (objectif ajouté en 2000-2001) **travail du sol laissant plus de 30 % de résidus de culture après semis.*	28. Mettre en place un comité technique visant à mieux circonscrire les pratiques de conservation des sols et à développer un programme de vulgarisation accordant la priorité à certains territoires et cultures plus à risques	MAPAQ*, CFQ, AQINAC	• Pratiques ciblées • Programme développé
		29. Promouvoir le *Guide des bonnes pratiques en conservation des sols*	MAPAQ*, UPA, CFQ, AQINAC	• Clientèle rejointe • Nombre d'activités
		30. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Programmation de R&D
	D'ici 2005, protection des bandes riveraines* et contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau par 100 % des entreprises agricoles (objectif ajouté en 2000-2001). **Tel que défini par les normes et politiques en vigueur..*	31. Promouvoir les guides de bonnes pratiques de protection des cours d'eau	MENV*, MAPAQ	• Clientèle rejointe • Nombre d'activités
		32. Favoriser la mise en place de plans d'action spécifiques pour les zones à risques de dégradation les plus élevées	MENV*, MAPAQ, FQM	Plans d'action développés
		33. Étudier la mise en place de mesures d'aide visant à compenser les coûts liés à l'instauration de pratiques de protection des cours d'eau	MENV*	Étude réalisée
		34. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Programmation de R&D
UTILISATION DES PESTICIDES	D'ici 2000, maintien de l'objectif de la Stratégie phytosanitaire, qui est de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides par rapport à 1992	35. Accentuer les efforts de la Stratégie phytosanitaire et en évaluer les perspectives au-delà de l'an 2000	MAPAQ*, UPA, CFQ, MENV, AQINAC	Quantité de pesticides utilisée
	D'ici 2003, pour les cultures céréales-maïs-soya, pomme et pomme de terre, 70 % des superficies utiliseront la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis des cultures et auront réduit l'utilisation des pesticides de 50 %.	36. Mettre en œuvre le Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000	MAPAQ*, UPA, MENV, UQCN	• Nombre d'hectares en lutte intégrée • Quantité de pesticides utilisée
		37. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	IRDA*	Programmation R&D

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Action 28 – MAPAQ

- Développement d'un volet « Réduction de la pollution diffuse » pour le programme Prime-Vert;
- Mise à jour du site Web Agri-Réseau.

Action 29 – MAPAQ ***« Action complétée »***

Le *Guide des pratiques de conservation en grandes cultures* figure parmi les sources d'information les plus utiles pour le secteur des grandes cultures.

Actions 30 et 34 – IRDA
24 projets et plus de 21 organismes collaborateurs.

Action 31 – MENV
Guide des bonnes pratiques – Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : mis à jour et diffusé.

Action 32 – MENV
Des travaux de réflexion sur la relation entre la qualité de l'eau de certains bassins agricoles et différents paramètres des sols et de la fertilisation ont mené à un resserrement des exigences concernant l'ajout d'animaux dans les zones à risque de dégradation (modification RRPOA en juin 2001).

Action 33 – MENV
L'UQCN déposait au MENV et au MAPAQ, en mars 2002, une version préliminaire d'un rapport d'étude intitulé *L'évaluation des programmes d'aide à l'installation de pratiques de protection des cours d'eau en milieu agricole*.

Action 34 – IRDA
Voir action 30

Action 35 – MAPAQ
Réduction plus importante des ventes d'ingrédients actifs (i.a.) en 1998 et 1999 de 11,5 % et de 7,1 % respectivement par rapport à 1992.

Action 36 – MAPAQ
27 projets de transfert technologique pour une aide d'environ 500 000 $ sur 2 ans et 94 projets financés depuis 1998

Action 37 – IRDA

52 projets et plus de 40 organismes collaborateurs. La protection intégrée des cultures représente un des principaux programmes de recherche de l'IRDA.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Action 28 – MAPAQ

- Réalisation de travaux sur plus de 400 fermes et subventions accordées totalisant plus de 1.3 M$ dans le cadre du volet « Réduction de la pollution diffuse » du programme Prime-Vert.
- Entente MAPAQ-MENV pour simplifier les procédures administratives concernant les travaux de protection en bordure des cours d'eau en lien avec Prime-Vert.

Action 29 – MAPAQ ***« Action complétée »***

Actions 30 – IRDA
12 partenaires se sont associés aux différents projets.

Action 31 – MENV

- 17 directions régionales du MENV ont été formées pour offrir un programme de sensibilisation à l'égard de la Politique de protection des rives du littoral et des plaines auprès des inspecteurs municipaux (près de 180 municipalités ont été rejointes);
- 5 000 documents de sensibilisation sur les bandes riveraines en milieu agricole (Canards illimités) ont été distribués aux directions régionales à l'intention des agriculteurs.

Action 32 – MENV
Le dépôt du rapport du BAPE sur le développement durable de la production porcine est attendu pour l'automne 2003. Il restera alors 6 mois aux autorités des zones d'activités limitées (ZAL) pour prendre les décisions nécessaires dans le dossier des zones en surplus de fumier.

Action 33 – MENV

- Réalisation d'une revue de littérature par l'UQCN. Cette étude est disponible sur le site Internet : http://uqcn.qc.ca/agriculture/eval_prog_aide.pdf;
- Le gouvernement s'engage, dans le cadre de l'action 29 de la Politique nationale de l'eau (PNE), à soutenir, en territoire agricole, l'établissement de corridors riverains boisés et de bandes riveraines en lien avec les milieux naturels.

Action 34 – IRDA
Plus de 23 collaborateurs en R&D.

Action 35 – MAPAQ
Objectifs ciblés pour 2003 non atteints, mais diminution globale progressive depuis 1992 de la vente d'ingrédients actifs (i.a.) des pesticides et augmentation des superficies sous lutte intégrée.

Action 36 – MAPAQ ***« Action complétée »***

- Somme de 395 000 $ attribuée pour financer 51 projets acceptés antérieurement et pour la réalisation de plusieurs autres travaux reliés à la Stratégie phytosanitaire.
- La phase 3 du Plan d'action Saint-Laurent prenait fin au 31 mars 2003.

Action 37 – IRDA

- Les chercheurs de l'IRDA ont généré près de 100 activités de transfert.
- Plus de 57 organismes collaborateurs.

CIBLE C. La valorisation et la certification environnementales

Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Des efforts ponctuels et spécifiques à certaines composantes du système agricole (conservation des sols, cultures sans herbicide ...) sont faits, mais, globalement, il n'y a pas, à ce jour, de véritable stratégie partagée par les divers partenaires pour une mise en valeur des initiatives.
- Dans le domaine de la certification environnementale, la réflexion est engagée au sein de diverses institutions. Sur le terrain, certaines expériences de développement de labels, de produits et/ou de pratiques agricoles, sont démarrées (certification ISO, agriculture biologique, appellations particulières...).

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés *(*) leadership*	Éléments de suivi
VALORISATION DES AGRICULTEURS QUI UTILISENT DE BONNES PRATIQUES EN AGROENVIRONNEMENT	D'ici 2001, élaboration et proposition d'un concept de valorisation des agriculteurs et agricultrices qui utilisent de bonnes pratiques en agroenvironnement ainsi qu'examen des scénarios de mise en place	38. Finaliser le concept, procéder au choix des bonnes pratiques en agroenvironnement et établir les modes de reconnaissance à privilégier	MAPAQ*, MENV, MAMSL, UPA, CFQ, AQINAC, OAQ, UQCN, FQM, UMQ	• Pratiques ciblées • Concept élaboré • Scénarios de mise en place développés • Clientèle rejointe
CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	D'ici 2005, mise en place d'un système d'accréditation environnementale crédible et accessible à l'ensemble des fermes (procédures et critères du système élaborés d'ici 2003)	39. Développer et mettre en place un mode de certification	UPA*, MENV, UQCN, MAPAQ, OAQ, AQINAC	• Document de référence • Système de certification développé • Système opérationnel • Clientèle rejointe

CIBLE D. Implantation d'instruments économiques

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés *(*) leadership*	Éléments de suivi
ÉCOCONDITIONNALITÉ	Avant 2005, implantation de l'écoconditionnalité comme condition d'accès à l'aide offerte par La Financière agricole (objectif à préciser à la suite de la définition du concept et des modalités d'application)	40. Définir le concept québécois d'écoconditionnalité et proposer des modalités pour l'introduire dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et productrices agricoles (échéance : début 2002)	MAPAQ*, MENV, UPA, UQCN	• Rapport du sous-groupe de travail • Proposition des membres au gouvernement du Québec • Respect de l'échéance

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Action 38 – MAPAQ

- Diffusion gratuite de 18 000 exemplaires du document *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*.
- Un « Phénix de l'environnement » a été décerné aux réalisateurs de cet outil de vulgarisation, soit la CFQ, le MAPAQ, l'OAQ et l'UPA.

Action 39 – UPA

L'Entente spécifique sur l'implantation d'un système de gestion environnementale (SGE) en milieu agricole a été signée entre les partenaires en décembre 2001. Le comité de gestion a amorcé ses travaux, alors que le comité de projet auquel siègent le MAPAQ, le MENV, le CRE Estrie et l'UPA a tenu plusieurs rencontres de travail en présence du consultant responsable de la production des biens livrables.

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Action 40 – MAPAQ

- Création d'un comité de travail devant définir une approche typiquement québécoise de l'écoconditionnalité et devant analyser divers scénarios d'application dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et productrices agricoles;
- Les travaux se poursuivent sur une première version de la définition de l'écoconditionnalité et des principes directeurs qui guideront l'application de ce concept dans le secteur agricole.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Action 38 – MAPAQ *« Action complétée »*

Sur la base des résultats de l'an passé.

Action 39 – UPA

- Les critères définissant les niveaux 1 et 2 du projet AGRISO ont été élaborés et passés en revue par le comité de gestion du projet;
- Implantation de la norme ISO 14001 dans 6 autres fermes spécialisées;
- Renouvellement de la certification de l'entreprise *La Framboisière de l'Estrie* et de la *ferme Jean Noël Groleau*;
- Recrutement de plus de 100 fermes pour participer aux phases 2 et 3 du projet.

BILAN
D'AVRIL 2002 À MARS 2003

Action 40 – MAPAQ

- Réalisation d'un rapport de mission sur les expériences américaine et européenne autour du concept de l'écoconditionnalité;
- Développement d'un projet pilote permettant la validation des hypothèses d'application de l'écoconditionnalité dans le secteur porcin.

ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS

ACTION 13 - Évolution des projets d'ouvrages de stockage des fumiers et investissements 1998-2003

Année	Projets	Investissement privé et public
1998-1999	543	26,7 M$
1999-2000	1 082	62,5 M$
2000-2001	1 222	80,4 M$
2001-2002	1 110	76,9 M$
2002-2003	1 236	86,5 M$

Source : MAPAQ, Prime-Vert, mars 2003

ACTION 13 – Résultats atteints sur le plan des ouvrages de stockage selon le programme Prime-Vert

Cibles	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
14 670 entreprises assujetties au RRPOA	57 %	64 %	71 %	78 %
1,83 M d'unités animales correspondantes	73 %	78 %	84 %	89 %

Source : MAPAQ, Prime-Vert, mars 2003 (statistiques basées sur le RRPOA)

ACTION 13 – Estimation du nombre d'exploitations à financer par Prime-Vert, sans ouvrage de stockage au 1er avril 2003

	Nombre d'exploitations
Production P_2O_5 > 1 600 kg	3 200
Production P_2O_5 < ou = 1 600 kg	1 000
Total	4 200

Source : MAPAQ, Prime-Vert, 2003

ACTION 14 - Évolution cumulative du nombre de certificats d'autorisation délivrés par le MENV depuis 1998

Année	Nombre	Variation 1998
1998-1999	1 442	—
1999-2000	1 848	+ 28 %
2000-2001	1 995	+ 38 %
2001-2002	2 000	+ 39 %
2002-2003	2 585	+ 79 %

Source, MENV, juillet 2003

ACTION 14 - Nombre d'avis de projet reçus au MENV en vertu du REA

Année	Nombre	Variation 1998
2002-2003	500	—

Source, MENV, juillet 2003

ACTION 17 - Volume annuel additionnel de lisier épandu par rampe* uniquement en fonction des subventions accordées dans le cadre du programme Prime-Vert

Année	Projets financés	Volume m³
1997-1998	51	159 000
1998-1999	73	254 000
1999-2000	66	229 000
2000-2001	78	308 000
2001-2002	78	310 000
2002-2003	70	323 000

* Épandage à forfait non inclus

Source : programme Prime-Vert, MAPAQ, mars 2003

CONSERVATION DES SOLS ET PROTECTION DES COURS D'EAU

ACTIONS 19, 27, 30, 34, 37 - Évolution de l'ensemble des activités de l'IRDA depuis sa création en 1998

Activités	98 – 99	99 – 00	00 – 01	01 – 02	02-03
Projets de R&D en agroenvironnement	86	110	113	113	123
% des projets en agroenvironnement	66 %	78 %	90 %	86	91
Activités de transfert technologique	n. d.	216	270	306	300
Organismes partenaires et collaborateurs	n. d.	+ 65	+ 90	120	160
Investissements privés et publics(millions $)	n. d.	5,2	6,7	8,5	12,9

Source : IRDA, octobre 2003

ACTIONS 19, 27, 30, 34, 37 - Projets de R & D 2002-2003 menés par l'IRDA et s'inscrivant dans les axes du Plan d'action « Un environnement à valoriser »

Domaines prioritaires*	Projets**
Entreposage et gestion des fumiers	16
Gestion des fertilisants	15
Conservation des sols et protection des cours d'eau	37
Utilisation des pesticides	54

(*) certains projets touchent plus d'un domaine prioritaire

(**) tels que précisé par l'IRDA pour les actions # 19, 27, 30, 34 et 37.

Source : IRDA, octobre 2003

ACTIONS 28, 29, 30 – Évolution des superficies des membres des CCA sous travail réduit et labour

Année	Travail réduit	Labour
1998-1999	24 %	76 %
1999-2000	27 %	73 %
2000-2001	34 %	66 %
2001-2002[1]	36 %	64 %
2002-2003	38 %	62 %

[1] Données préliminaires

Source : Bilan des CCA 1er avril 1997 au 31 mars 2003

GESTION DES FERTILISANTS

ACTION 22 a) - Évolution de l'effectif des clubs-conseils en agroenvironnement et réalisation (inclut mise à jour) de PAEF

Année	Clubs	Membres	%[1]	PAEF
1998-1999	53	2 239	—	—
1999-2000	72	3 170	42 %	473
2000-2001	76	4 018	27 %	1 521
2001-2002	76	4 949	23 %	3 532
2002-2003	79	5 910	19 %	4 318

Source : Bilan des CCA 1er avril 1997 au 31 mars 2003
[1] Taux d'augmentation du nombre de membres.

ACTION 22 b) - Inscriptions aux cours PAEF offerts dans le réseau collégial, année scolaire se terminant le 30 juin 2003

Cours	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	Cumulatif
PAEF	220	563	248	303	223	1 557

[1] Nombre d'entreprises ayant réussi le cours
Source : Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire, MAPAQ, octobre 2003

ACTION 22 c) - Estimations[1] du nombre de PAEF et de mises à jour de PAEF réalisés par cinq catégories d'intervenants

Intervenants	99 – 00	00 – 01	01-02	02-03
Organismes de gestion des fumiers	414	595	691	714
Consultants privés[2]	250	350	825	950
Clubs-conseils en agroenvironnement	473	1 521	3 532	4 318
Coopérative fédérée de Québec	250	450	700	1 210
AQINAC (membres, excluant CFQ)	300	450	1 250	1 325
TOTAL	1 687[3]	3 366[3]	6 998	8 517

[1]N'inclut pas les PAEF réalisés par les agriculteurs ayant réussi le cours. [2]Estimation de l'OAQ sur le nombre de PAEF réalisés dans le privé.
Sources : Fiches action et communication partenaires – août 2003

ACTION 25 a) - Taux d'utilisation (% u.a.) de la phytase dans l'alimentation des animaux

Production	1998	2000	Production	2003
Porc	25 %	40 %	Porc	75-80 %
Volaille			Pondeuse	40-50 %
Poulet à griller / dindon	–	–	Poulet & dindon	Un peu moins de 15 %

Sources : Portrait agroenvironnemental des fermes, 1999; AQINAC.

ACTION 25 c) - Évolution de la clientèle des Organismes de gestion des fumiers (OGF), 1999-2003

Organismes	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
COGENOR - Lanaudière	97	100	148	169
AGEO - Montérégie	150	200	303	316
FERTIOR – Chaud.-App.	324	480	573	631
TOTAL	571	780	1 024	1 116

Source : MAPAQ, Prime-Vert, mars 2003

GESTION DES PESTICIDES

ACTION 35 - Évolution entre 1992 et 1999 des ventes de pesticides dans le secteur agricole au Québec

Année	Vente d'ingrédients actifs (kg)	Variation 1992
1992	2 886 235	—
1997	2 732 751	- 5,3 %
1998	2 553 407	-11,5 %
1999	2 682 691	-7,1 %

Source : Bilan des pesticides 1998 et 1999, MENV, octobre 2002

ACTION 35 - Évolution de l'indice de pression des pesticides

Année	Indice de pression kg / hectare	% de réduction
1992	3,64	—
1997	3,22	-11,5 %
1998	3,15	- 13,5 %
1999	3,21	-11,8 %

Source : Bilan des pesticides 1998 et 1999, MENV, octobre 2002

ACTION 36 - Évolution des superficies[1] des membres des CCA sous lutte intégrée

	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03
Superficies sous traitement d'herbicides	58 773	117 906	175 749	237 564	287 397
Superficies sous lutte intégrée	5 197 (9 %)	20 826 (18 %)	42 214 (24 %)	92 650 (39 %)	119 595 (42 %)

[1] Essentiellement de céréales, maïs et soja et une faible portion de pomme de terre
Source : Bilan des CCA 1er avril 1997 au 31 mars 2003.

7. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2002-2003

Cette section traitera de façon plus détaillée de l'état d'avancement en 2002-2003 des 40 actions du plan et de leurs perspectives pour 2003-2004.

N.B. Les libellés des actions ont été abrégés pour faciliter la consultation.

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé
D'ici 2000, la réalisation du portrait agroenvironnemental de quelque 20 000 fermes québécoises

ACTIONS 1, 2, 3 : Préparer, réaliser et faire connaître les résultats du recensement

« Actions complétées »

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé
D'ici 2001, la précision et le calibrage des pistes d'action prioritaires

ACTION 4 : Étudier les objectifs de croissance et leurs impacts sur l'environnement

Une étude sur l'impact des objectifs de croissance des productions agricoles sur l'environnement dans le bassin versant de la rivière Chaudière et ses sous-bassins est en cours de réalisation au ministère de l'Environnement (MENV). Des études comparatives additionnelles tenant compte de l'atteinte des objectifs de croissance pour la production porcine ont été prévues. En 2002, les bases de données du système GIBSI ont été mises à jour et des scénarios de modélisation ont été identifiés.

Perspectives 2003-2004 : le mandat relatif à cette action sera réévalué par les partenaires engagés.

ACTION 5 : Analyser les données du recensement sur une base territoriale et sectorielle de façon à pouvoir développer des solutions pour corriger les problématiques les plus aiguës.

« Action complétée »

Le cadre d'intervention en matière d'agro-environnement de l'UPA et les stratégies de résultats des 14 directions régionales du MAPAQ ciblent en priorité les mesures les plus susceptibles de contribuer à une amélioration de la qualité de l'environnement et à une cohabitation harmonieuse. Ces mesures sont mises à jour chaque année afin de préciser les interventions et de mieux cibler les entreprises à rejoindre.

ACTION 6 : Développer des objectifs et des indicateurs de suivi reconnus et standards

« Action complétée »

ACTION 7 : Produire des bilans réguliers sur l'état de l'environnement en milieu agricole

Publication en mai 2003 du rapport qui a pour titre « Synthèse des informations environnementales en matières agricoles au Québec ». Publication en continu des résultats sur le suivi de la qualité des eaux de surface de 20 rivières et ruisseaux. Cette étude permet de connaître l'impact de l'agriculture sur la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau. Les bassins versants sont représentatifs de divers degrés d'occupation du territoire par les élevages et les cultures.

L'étude sur la qualité de l'eau potable dans 7 bassins versants à production animale intensive est en phase de rédaction. L'étude comporte 2 volets, soit la qualité de l'eau : 1) de puits individuels et : 2) de réseaux municipaux alimentés par des eaux souterraines et de surface et leur source d'approvisionnement. Parmi les résultats recherchés figure le risque sanitaire associé à la qualité de l'eau des sources d'approvisionnement en eau potable. L'étude se déroule dans quelque 159 municipalités situées dans les bassins versants des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, Bayonne, L'Assomption, Yamaska et Nicolet.

ACTION 8 : Soutenir un projet-pilote pour une MRC qui permettra d'explorer un mode de planification du développement de la zone agricole prenant en compte la problématique agroenvironnementale du territoire

Une entente intervenue entre le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) et la MRC des Etchemins permet de réaliser un projet pilote relatif à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du territoire agricole. À la suite de la signature de la convention par les 2 parties à l'entente, le ministère a effectué un premier versement de 50 000 $ pour l'exécution de la première étape de la phase 2 du projet-pilote, portant sur l'inventaire de la connaissance spatiale du territoire et de la zone agricole ainsi que sur la production et la transformation des produits agricoles. Le 23 septembre 2003, le MAMSL recevait copie d'un rapport d'étape. La MRC entreprendra ensuite la seconde étape portant sur le constat, les orientations, les objectifs, les moyens et stratégies d'intervention.

ACTION 9 : Faire une évaluation des bénéfices économiques, sur le plan social et environnemental, liés à l'atteinte des objectifs du plan d'action

« Action complétée »

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé

D'ici 2005, la mise en place d'un processus de mise à jour régulière et améliorée de l'information relative aux pratiques agroenvironnementales des entreprises agricoles

ACTION 10 : Concevoir un système de mise à jour du Portrait agroenvironnemental des fermes

« Action complétée »

Parmi les scénarios étudiés, le Comité de gestion du portrait (composé d'intervenants du MAPAQ et de l'UPA) a convenu de réaliser la mise à jour du portrait au moyen d'un questionnaire sur les pratiques agroenvironnementales. La mise à jour sera réalisée à partir de novembre 2003 jusqu'en mai 2004 dans le cadre de l'opération de renouvellement de l'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ. Les données récoltées lors de l'enregistrement du questionnaire permettront d'actualiser l'information sur les pratiques en cours. Elles permettront également de documenter les indicateurs de résultats du Plan d'action « Un environnement à valoriser » et ceux du cadre d'intervention provincial en agroenvironnement de l'UPA pour mesurer, 5 ans après le portrait de 1998, les progrès réalisés suite aux interventions d'assainissement agricole.

L'analyse et l'interprétation des informations recueillies se feront à partir de mai 2004 jusqu'en décembre 2004, date à laquelle on prévoit la publication des résultats.

ACTION 11 : Développer un suivi de l'évolution des perceptions de la population à l'égard des activités agricoles et de leur impact sur l'environnement

« Action complétée »

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Entreposage et gestion des fumiers :

- D'ici 2003, entreposage étanche et suffisant des fumiers tel que prévu à la réglementation et selon le calendrier du programme Prime-Vert
- D'ici 2005, épandage de 50 % des volumes de lisiers selon des méthodes* minimisant la propagation des odeurs et les pertes en éléments fertilisants

* utilisation de rampes d'épandage et incorporation rapide des fumiers épandus des cultures annuelles

ACTIONS 12, 16, 20 : Réaliser des activités d'information, de sensibilisation et de perfectionnement liées aux axes de travail retenus

Cette année encore, les partenaires membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » se sont impliqués dans la réalisation de nombreuses activités pour améliorer les pratiques de gestion en vigueur sur les exploitations agricoles et, plus spécifiquement, celles des domaines de l'entreposage des fumiers, de la gestion des fumiers et autres fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau et de la qualité de l'eau, de l'usage des pesticides et de la protection de la qualité de l'air.

Tel qu'annoncé dans le Bilan de l'an 2, les activités recensées sous les actions 12, 16 et 20 sont regroupées sous une seule rubrique.

CFQ

- 3000 carnets de champs ont été distribués aux producteurs et productrices à travers le réseau corporatif.
- 8 rencontres d'information ont été tenues à travers la province sur la réglementation en vigueur, les PAEF et l'importance des rejets réels, permettant de rejoindre plus de 500 producteurs et productrices.

MAPAQ

- Le personnel des directions régionales du MAPAQ a réalisé de nombreuses activités d'information et de sensibilisation auprès des entreprises agricoles, afin de les soutenir dans leur virage agroenvironnemental.

- En 2002-2003, un total de 550 activités ont été réalisées par les équipes régionales et ont permis de rejoindre plus de 14 000 entreprises agricoles :
  - 89 journées agricoles et 57 démonstrations à la ferme ont touché environ 6 000 entreprises agricoles;
  - 194 conférences, 16 colloques et 14 stands d'information ont permis de rejoindre près de 7 400 entreprises agricoles;
  - 147 communications ont été écrites dans les revues agricoles spécialisées, des journaux agricoles régionaux, des bulletins et des documents produits par nos partenaires ou des sites Web;
  - 34 activités diverses comme des visites industrielles ont été réalisées.

- Ces activités ont permis d'informer les producteurs et productrices sur les meilleures pratiques agricoles dans les domaines suivants :
  - 42 activités sur le travail réduit du sol (8 %)
  - 41 activités sur la réduction des fertilisants (8 %)
  - 113 activités sur la lutte intégrée (20 %)
  - 47 activités sur la protection des cours d'eau (8 %)
  - 172 activités visaient plusieurs pratiques agricoles (31 %)
  - 136 activités ont permis d'offrir de la formation/information sur différents thèmes en lien avec les axes de travail du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » (25 %)

- Les équipes régionales ont également réalisé de nombreuses activités qui ont permis de faire connaître les efforts du monde agricole à la population et aux divers intervenants du milieu, tout en les informant des grands défis environnementaux du 21e siècle.

Le ministère a demandé à l'IRDA de préparer un document portant sur la gestion des engrais de ferme et la qualité microbienne de l'eau souterraine. Ce guide vise à prévenir et réduire les risques pour la santé humaine.

Par ailleurs, le MAPAQ a financé, par le biais du programme Prime-Vert, les organismes de gestion des fumiers et les clubs-conseils en agroenvironnement. Ceux-ci réalisent à chaque année des activités de sensibilisation reliées à la gestion optimale des fumiers (ex. : calibration du matériel d'épandage, utilisation d'un registre d'épandage, échantillonnage des déjections animales, etc.)

MENV

- Le « Guide technique d'entreposage des fumiers » est bien compris par la clientèle. Le nombre de demandes d'information a sensiblement diminué.

- L'application des exigences réglementaires concernant les odeurs est de la responsabilité des municipalités. Par conséquent, le personnel du MENV pourra informer les producteurs et productrices agricoles des exigences réglementaires et pourra s'assurer de leur respect lors de la vérification d'un PAEF soumis dans le cadre d'une demande de CA ou lors d'une activité d'accompagnement ou de contrôle.

- La mise en vigueur du REA rendra obligatoire l'utilisation de rampes basses lors de l'épandage de déjections animales liquides pour les élevages porcins à partir du 1er avril 2005 et pour les autres élevages à partir du 1er avril 2007. Le personnel du MENV informe les producteurs et productrices agricoles de ces exigences réglementaires à venir.

- Afin d'accentuer la sensibilisation auprès des producteurs et productrices sur l'importance du PAEF et sur toutes les exigences réglementaires auxquelles ils doivent se soumettre, le Plan de contrôle environnemental du MENV prévoit la visite de l'ensemble des lieux d'élevage et d'épandage du Québec d'ici 3 ans dans le cadre d'une démarche ferme par ferme. Le Plan de contrôle environnemental du MENV comporte plusieurs cibles telles que : ouvrage de stockage, cheptels illégaux, avis de projet, épandage, etc. Les visites sont une opportunité pour remettre de la documentation aux producteurs et productrices, les sensibiliser à la réglementation et recueillir des données permettant de dresser le portrait environnemental du lieu. Du 1er avril 2002 au 31 mars 2003, environ 2 450 visites ont été réalisées.

- Par ailleurs, la mise en vigueur du REA a nécessité au cours de cette période la tenue d'un grand nombre d'activités d'information et de formation afin de faire connaître les nouvelles exigences réglementaires en matière d'activités agricoles. Plus particulièrement, cela a été l'occasion de réaffirmer la nécessité de préparer et d'utiliser le PAEF, le registre d'épandage comme outil de gestion de la fertilisation.

- Le personnel de la Direction du milieu rural a participé à une tournée d'information auprès des fédérations régionales de l'UPA au cours de l'hiver et du printemps 2003. De même, le personnel des directions régionales a participé à une multitude d'activités de formation et d'information pour faire connaître les nouvelles exigences et rappeler l'utilité de ces outils.

- Enfin, la tenue des audiences publiques du BAPE sur le développement durable de la production porcine a été une autre occasion de démontrer la nécessité de recourir aux informations confinées dans de tels documents.

UPA

- Plusieurs fédérations régionales ont initié des projets d'identification volontaire de puits en milieu agricole. Environ 2000 panneaux ont été installés en 2002. De l'information est transmise aux producteurs et productrices sur les exigences réglementaires concernant l'entreposage des fumiers.

- La Fédération des producteurs de bovins du Québec a donné une conférence sur la gestion des fumiers pour les enclos d'hivernage à l'Expo-bœuf en octobre 2002.

- Publication de 2 articles sur les structures d'entreposage et un autre sur les exigences réglementaires dans la revue « *Le producteur de lait québécois* » (2002)

- La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a produit un dépliant sur les exigences du REA applicables dans cette production. Une tournée d'information des syndicats régionaux et des clubs d'encadrement technique a eu lieu à l'automne 2002 et durant l'hiver 2003.

- Production de 13 000 dépliants d'information présentant le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Ceux-ci ont principalement été distribués aux producteurs et productrices agricoles lors des assemblées des fédérations régionales de l'UPA en septembre et octobre 2002.

- Réalisation conjointe (UPA – MENV) d'une tournée d'information concernant notamment le PAEF, le bilan phosphore et la période d'épandage. Quelque 2 000 producteurs et productrices agricoles ont assisté à l'une des 22 rencontres qui ont été organisées de décembre 2002 à mars 2003.

- Campagne *J'adhère, je l'affiche*. L'objectif de cette campagne est de démontrer à la population que les producteurs et productrices de porcs investissent en matière de protection de l'environnement. Les producteurs et productrices participants doivent appliquer des mesures visant la réduction des rejets d'azote et de phosphore ainsi que la diminution des odeurs. 600 fermes ont participé à la campagne en 2002.

- La Fédération des producteurs de porc du Québec a initié un projet de sensibilisation auprès de ses membres. La campagne *Épandage sympathique* a permis de rejoindre 2800 exploitations porcines. L'objectif de cette campagne est de favoriser une cohabitation harmonieuse. L'approche vise un rappel des bonnes pratiques pour minimiser les odeurs.

OAQ

- *Formation sur les PAEF et le phosphore* - Le PAEF doit permettre des gains environnementaux. L'OAQ met l'emphase sur la réalisation d'un diagnostic d'entreprise ainsi que sur l'établissement, avec les gestionnaires, d'une démarche agroenvironnementale, en plus de la planification des étapes de suivi du plan. Une formation de 2 jours, réalisée avec le MENV, portait sur le contenu du PAEF, tel que proposé dans la grille de référence de l'OAQ, et sur le phosphore. Quelque 400 agronomes ont participé à cette activité de formation.

- *Tournée provinciale d'information sur le REA* - L'OAQ a réalisé, en collaboration avec le MENV, une tournée provinciale sur le REA pour les agronomes impliqués en agroenvironnement. Cette tournée portait sur l'implication de l'agronome dans l'accompagnement de l'entreprise agricole concernant sa démarche agroenvironnementale, ainsi que sur la responsabilité professionnelle dans la réalisation des PAEF, les avis de projet et le bilan de phosphore. (participation de 680 agronomes).

- *Colloque sur le phosphore* - Le colloque intitulé « Colloque sur le phosphore : une gestion éclairée » a touché près de 850 personnes, majoritairement des agronomes, d'autres intervenants en fertilisation, et des producteurs et productrices agricoles.

- *Chronique « INFO-REA »* - Une chronique pour informer les agronomes sur toutes les interprétations possibles du REA en réponse à leurs questions. Cette chronique est réalisée par un comité incluant des représentants du MENV et du MAPAQ et est régulièrement mise à jour. Elle peut être consultée par toute personne intéressée, puisqu'elle est publiée sur le site de l'OAQ.

- *Forum sur les normes de pratiques agronomiques en fertilisation* - Un suivi de ce forum est en cours pour définir des normes de pratiques agronomiques en fertilisation selon les différents types de fumiers et lisiers en relation avec l'efficacité des périodes d'épandage et les risques environnementaux.

ACTION 13 : Offrir le soutien technique et financier à la construction d'ouvrages d'entreposage (incluant les méthodes alternatives)

Quelque 1 236 projets d'ouvrages de stockage des fumiers ont été réalisés en 2002-2003, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Ces nouvelles structures permettent l'entreposage de fumier d'environ 89 000 unités animales (u.a.) supplémentaires, ce qui porte le total entreposé selon la réglementation (RRPOA) à 1 455 000 u.a., soit environ 89 % du cheptel québécois visé. Les investissements privés et publics consentis en 2002-2003 pour la construction d'ouvrages totalisent 86,5 millions de dollars.

Depuis le 15 juin 2002, le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) a pris la relève du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA). Le REA s'applique notamment aux élevages d'animaux et aux installations d'élevage de ces animaux, aux ouvrages de stockage de leurs déjections et à l'épandage de celles-ci. Les statistiques mentionnées dans la présente section seront redéfinies au cours de la prochaine année sur la base des dispositions du nouveau règlement.

Avec le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles, l'obligation de détenir un ouvrage de stockage étanche des fumiers (ou un aménagement au même effet) a été reportée en 2010 pour la gestion solide des fumiers. Et la crise de la vache folle pourrait amener des reports ou des diminutions d'investissements de la part des producteurs et productrices de bovins. Par conséquent, nous prévoyons une diminution importante du nombre de projets réalisés en 2003-2004 concernant le stockage étanche des fumiers (environ 400).

ACTION 14 : Mettre en place les éléments facilitant la délivrance des certifications d'autorisation

« Action complétée »

En adoptant le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) le 15 juin 2002, le gouvernement changeait radicalement l'approche préconisée jusqu'alors dans sa réglementation en matière agricole. Ainsi, les contrôles a priori ont été allégés. Une approche ferme par ferme plutôt qu'une approche par municipalité est maintenant préconisée et on responsabilise davantage les professionnels du secteur agricole de l'environnement. Dorénavant, pour les projets ayant une production annuelle de phosphore se situant entre 1 600 et 3 200 kg, des avis de projets devront être transmis au MENV en remplacement des certificats d'autorisation. Les certificats d'autorisation sont maintenant délivrés uniquement lorsque le lieu a une production annuelle de phosphore supérieure à 3 200 kg.

ACTION 15 : Mettre en place les mécanismes de coordination régionale MENV-MAPAQ

« Action complétée »

Toutes les régions disposent d'un mécanisme de coordination pour les dossiers agroenvironnementaux qui prend de plus en plus la forme d'un comité multipartite MAPAQ-UPA-MENV. Ces comités ont pour principal objectif de développer une approche concertée, d'améliorer l'échange d'information et de favoriser une meilleure compréhension entre les partenaires régionaux.

ACTION 16 : Sensibiliser les clientèles aux modes et moments d'épandage reconnus efficaces et respectueux du voisinage et aux exigences réglementaires dans le domaine

Voir action 12.

ACTION 17 : Soutenir l'achat de rampes d'épandage

Les producteurs et productrices ont bénéficié de l'aide de Prime-Vert pour l'acquisition de 70 rampes d'épandage en 2002-2003. Ces équipements permettent de minimiser les odeurs et d'optimiser la gestion des éléments fertilisants. Plus de 323 000 m3 additionnels de lisiers ont été épandus par rampe cette année, et ce, sans considérer les volumes épandus à forfait, une pratique de plus en plus courante chez les producteurs et productrices agricoles.

Le nombre de rampes d'épandage ainsi que le volume de déjections touché devraient être en hausse pour l'année à venir. Le REA mentionne en effet à l'article 32 que « les déjections animales avec gestion sur fumier liquide doivent être épandues avec un équipement à rampes basses » à partir du 1er avril 2005 pour le lisier de porc et à partir du 1er avril 2007 pour les autres lisiers.

ACTION 18 : Promouvoir des méthodes de gestion des fumiers alternatives à l'épandage (traitement)

En 2002-2003, 17 producteurs et productrices ont implanté 4 technologies de traitement des fumiers à la ferme. L'usine Compospro (Charlevoix) poursuit ses activités de traitement de fumiers (plus de 9 000 m3), principalement du fumier de volaille provenant de 12 exploitations agricoles actionnaires. L'usine Agrior (Chaudière-Appalaches) est en processus de relance.

La mise en vigueur du Règlement sur les exploitations agricoles et la bonification du volet 6 du programme Prime-Vert – Traitement des fumiers – ont entraîné le dépôt de plusieurs projets qui sont en évaluation.

ACTIONS 19, 27, 30, 34, et 37 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement de pratiques liées aux axes de travail du plan d'action

Les travaux de R&D de l'IRDA dans le domaine de l'entreposage et de la gestion des fumiers se sont poursuivis autour des 5 axes du programme de régie des productions animales :

- Réduction des rejets à la source
- Infrastructures agroenvironnementales d'élevage
- Gestion sanitaire et traitement des fumiers
- Impacts des productions animales sur les émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air dans les bâtiments d'élevage

Travaux réalisés et résultats

Les travaux de caractérisation des déjections animales liquides se sont poursuivis. Ce projet a été initié par la Fédération régionale de la Beauce (UPA) et regroupe 18 partenaires gouvernementaux, publics et privés. Le projet a permis de constituer une banque de données scientifiques sans précédent au Québec, dont l'IRDA est le gestionnaire. Dans cette banque se retrouvent la caractérisation physique et chimique complète de 3000 échantillons de lisiers, pour 6 niveaux de stratification du lisier dans les fosses, ainsi que pour les paramètres détaillés de cheptel et de régie d'élevage.

Des développements sont intervenus dans le projet ORVER[MC]. Les travaux sur la séparation solide-liquide des déjections animales ont démontré l'importance de cette étape dans toute approche visant une gestion du phosphore dans les zones de concentration animale ainsi qu'en prévision de traitements ultérieurs des engrais de ferme.

Des démarches ont été entreprises avec divers acteurs de la région de la Chaudière-Appalaches, afin de doter la région d'une infrastructure de R&D dont la vocation serait d'appuyer les chercheurs et développeurs de technologies de traitement des engrais de ferme dans les étapes finales de la mise au point de ces technologies.

Enfin, plusieurs travaux sont en cours afin d'évaluer le risque de dissémination dans l'environnement de microorganismes potentiellement pathogènes, en provenance des productions animales. Ces travaux portent sur l'étude de la prévalence de ces microorganismes dans les déjections animales, leur mobilité environnementale et les moyens de prévenir les contaminations.

D'ici décembre 2003, les travaux en cours se poursuivront. Les résultats finaux du projet de caractérisation des déjections liquides devraient alors être connus. D'importants projets sur le traitement des engrais de ferme ont été acceptés pour financement par le CORPAQ et plusieurs autres partenaires.

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Gestion des fertilisants : d'ici 2003, réalisation d'un PAEF (Plan agroenvironnemental de fertilisation) par les entreprises visées par le règlement et selon le calendrier prévu

ACTION 20 : Sensibiliser à l'importance du PAEF et du registre d'épandage comme outils de gestion et aux exigence de la réglementation dans ce domaine

Voir action 12.

ACTION 21 : Faciliter la réalisation de PAEF et, au besoin, ajuster la réglementation

« Action complétée »

Au total, 400 agronomes ont participé à la formation au cours de l'hiver, du printemps et de l'automne 2002 sur les PAEF et le phosphore. Afin de mieux encadrer les agronomes, l'OAQ a préparé des outils, dont une grille de référence, pour la préparation des PAEF et a procédé à l'engagement d'un agronome dont le mandat est de conseiller les agronomes qui réalisent des PAEF.

Entente signée par l'OAQ et le MENV qui a pour but de mieux définir l'intervention de l'agronome dans l'élaboration des PAEF et des autres mandats qui lui sont dévolus dans le REA.

ACTION 22 : Offrir le soutien technique et financier à la réalisation de PAEF

a) par l'adhésion aux clubs-conseils en agroenvironnement (CCA)

Le nombre de membres des clubs-conseils en agroenvironnement a connu une croissance de l'ordre de 19 % cette année pour se chiffrer à 5 910 membres. L'objectif fixé par l'Entente CDAQ-MAPAQ pour le financement des clubs-conseils en agroenvironnement était de 5 500 membres. En 2002-2003, près de 220 spécialistes de l'agroenvironnement ont travaillé au sein des 79 clubs-conseils, présents dans chacune des régions agricoles du Québec, à sensibiliser et à accompagner les membres dans l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

b) par la formation des exploitants et exploitantes agricoles

Plus de 223 personnes se sont inscrites dans une démarche de formation afin de se préparer à réaliser le PAEF de leur entreprise. Depuis 5 ans, 1 557 personnes ont participé aux formations offertes par les différentes maisons d'enseignement du réseau collégial ainsi que par le centre collégial de formation à distance.

c) par diverses formules de services-conseils

Sur la base de l'information fournie des principales sources compétentes, plus de 8 517 PAEF auraient été réalisés ou mis à jour cette année, une augmentation de 22 % par rapport à 2001-2002.

Formation continue aux 35 conseillers en agroenvironnement de la Coopérative fédérée de Québec.

ACTION 23 : Mettre en place un programme de surveillance professionnelle assurant la qualité des services-conseils

« Action complétée »

L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) est l'organisme responsable de vérifier la compétence des agronomes. En 2002-2003, l'OAQ a procédé à l'embauche de 5 nouveaux inspecteurs et de 2 spécialistes pour la vérification des PAEF. Près de 150 agronomes ont reçu la visite d'un inspecteur et plus de 50 PAEF ont été vérifiés. Le comité a réalisé 3 auditions et a assuré un suivi particulier de 4 dossiers, en lien avec la fertilisation, afin de vérifier la compétence des agronomes. Le comité d'inspection professionnelle aura également effectué 5 enquêtes particulières auprès d'agronomes qui réalisaient des PAEF.

Le bureau de l'OAQ a convenu d'intensifier ses modalités d'inspection des actes agronomiques. À cet effet, l'inspection professionnelle portera désormais non plus sur les documents soumis, mais sur l'ensemble de la prestation professionnelle. Une priorité sera aussi mise sur la vérification des programmes alimentaires dans le but de mettre l'accent sur la réduction des rejets de phosphore.

Il a aussi produit un modèle d'avis agronomique de déboisement pour fin de culture. Enfin, 400 agronomes soumis à l'inspection professionnelle ont déposé leur programme de formation continue

ACTION 24 : Promouvoir la valorisation des engrais de fermes

L'usine de Compospro (Charlevoix) poursuit ses activités de traitement de fumiers et l'usine Agrior (Chaudière-Appalaches) est en processus de relance.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a mis en place, via le CORPAQ (Conseil des recherches en pêche et en agroalimentaire du Québec), un programme de recherche et d'adaptation technologiques sur le traitement des fumiers. Cette aide devrait permettre entre autres de proposer des solutions à la valorisation des engrais organiques. Différents partenaires font partie du comité directeur chargé de déterminer les objectifs de la recherche et d'évaluer la pertinence des projets.

AQINAC : Essai agronomique d'engrais organo-minéraux.

ACTION 25 : Offrir des solutions aux exploitants et exploitantes ayant une problématique de surplus de fumier à la ferme :

a) par l'utilisation de méthodes d'alimentation des animaux réduisant les rejets de N et P dans les déjections

Voir tableau de bord, page 8.

b) par l'utilisation d'équipement et de technologies visant la réduction des volumes de fumiers

Voir action 18.

c) par le recours à un Organisme de gestion des surplus de fumiers (OGF)

On constate une hausse de 9 % du nombre d'entreprises clientes de l'un des 3 OGF, portant leur nombre à 1 116. Plus de 37 personnes travaillent au sein de ces organismes. Le nombre de PAEF réalisés par les OGF a connu une hausse de 3 % en 2002-2003 pour atteindre 714. Pour la même année, 700 ententes d'épandage ont été conclues par l'entremise des OGF, une hausse de 22 %.

En 2002-2003, les revenus privés et publics des OGF se sont élevés à environ 1,6 million de dollars.

D'après la fiche d'enregistrement mise à jour en 2003, les 1 116 clients des OGF représentaient environ 3,5 % des exploitations agricoles du Québec. Ces dernières gèrent environ 12,4 % des unités animales qui produisent 11,1 % des volumes de fumiers (voir tableau de bord, page 8).

La convention d'aide financière pour les trois OGF a été reconduite jusqu'au 31 mars 2004. Une réflexion est en cours concernant le rôle futur des OGF et leur financement.

ACTION 26 : Mettre à profit les technologies de l'agriculture de précision

Développement au sein de plusieurs entreprises de programmes visant une meilleure gestion de l'azote minérale ou organique en post-émergence : Veris (définition des zones de gestion), GPS, nitracheck, chlorophylle mètre, N-Sensor, bilan, etc. Promotion du fractionnement de l'azote pour en augmenter l'efficacité et en diminuer les pertes sur plusieurs cultures.

En 2003-2004, la CFQ poursuivra le projet d'application à taux variables (ATV) de lisier. Possibilité d'une légère augmentation du nombre d'hectares en travaux de champs qui seront cartographiés.

ACTION 27 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment le maintien des grilles de fertilisation à la fine pointe technologique

Les activités de R&D de l'IRDA se sont poursuivies sous 3 thèmes principaux :

- valeur fertilisante des engrais et des amendements organiques selon leur mode de régie et les systèmes de productions végétales;
- calibration des résultats d'analyses de sol en relation avec le besoin en N, P et K des cultures;
- influence des systèmes culturaux sur les besoins en engrais des cultures.

Les résultats des travaux de plusieurs chercheurs de l'Institut ont été utilisés dans la production du nouveau guide de fertilisation des cultures publié par le Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Un avis a été préparé pour l'Ordre des agronomes du Québec concernant la gestion de la teneur des sols en phosphore. Il a servi de base de discussion pour un Forum sur les bonnes pratiques de fertilisation organique.

L'évaluation de la valeur fertilisante de diverses matières résiduelles fertilisantes (engrais de ferme, composts, boues de papetières, etc.) se poursuit afin de mieux préciser les paramètres d'utilisation de ces produits.

Une étude a été initiée, conjointement avec l'École polytechnique de l'Université de Montréal et le Centre d'expertise en analyses environnementales du MENV, afin de développer des outils permettant de mieux évaluer la biodisponibilité et la mobilité environnementale des éléments traces métalliques (ETM) contenus dans diverses matières résiduelles fertilisantes (MRF). Les résultats de ces travaux permettront notamment de calibrer diverses méthodes de mesure de ces éléments. Il sera alors possible d'effectuer un suivi de l'impact agroenvironnemental de l'utilisation des MRF par rapport aux ETM.

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Conservation des sols et protection des cours d'eau :

- D'ici 2003, utilisation du travail réduit* du sol sur plus de 25 % des superficies en cultures annuelles

* travail laissant plus de 30 % de résidus de culture après semis

- D'ici 2005, protection des bandes riveraines* et contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau pour 100 % des entreprises agricoles.

*tel que défini par les normes et politiques en vigueur

ACTION 28 : Mettre en place un comité technique visant à mieux circonscrire les pratiques de conservation des sols et à développer un programme de vulgarisation accordant la priorité à certains territoires et cultures plus à risques

Le programme de vulgarisation a été remplacé par d'autres activités :

Mise en œuvre du volet « Réduction de la pollution diffuse » de Prime-Vert. En 2002-2003, réalisation de travaux sur plus de 400 fermes, subventions accordées totalisant plus de 1,3 million de dollars. En 2003-2004, les résultats permettent d'anticiper des dépenses de près de 3,5 M$.

Travaux d'un autre comité interne au MAPAQ – volet Réduction de la pollution diffuse de Prime-Vert – visant à définir des stratégies d'intervention et des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs visés dans ce domaine.

Mise en place d'une entente MAPAQ-MENV pour simplifier les procédures administratives (exemption d'un C.A.) concernant les travaux de protection en bordure des cours d'eau en lien avec Prime-Vert.

Réunion semestrielle du Comité des répondants en conservation des ressources pour permettre la communication entre les régions et pour poursuivre les actions définies au plan de travail.

Mise à niveau du site Internet d'Agri-Réseau en matière de conservation des ressources, de protection des cours d'eau et de gestion par bassin.

ACTION 29 : Promouvoir le Guide des bonnes pratiques en conservation des sols

« Action complétée»

ACTION 30 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine

Les activités de R&D de l'IRDA se sont poursuivies sous 3 thèmes principaux :

- pratiques culturales permettant d'accroître la productivité des sols et leur capacité filtrante en agissant sur les facteurs édaphiques favorables à l'activité racinaire;
- impacts des pratiques réduites de travail du sol sur la chimie et la biologie du sol et leur potentiel à réduire les pertes de polluants;
- prospection pédologique et numérisation des données.

Les travaux devant conduire à la production d'un rapport pédologique pour la Gaspésie ont démarré sur le territoire propice à l'agriculture de la péninsule gaspésienne. Déjà 10 000 des 23 000 ha à potentiel agricole ont été prospectés par une équipe de l'IRDA en 2002.

Les résultats d'une étude réalisée à la station de l'IRDA à Saint-Lambert-de-Lauzon révèlent que des apports, pendant 25 ans, de lisier de porc comme fertilisant d'une culture de maïs ont induit une amélioration de la structure, de la porosité et de la conductivité hydraulique du sol, en plus d'aider au maintien du niveau de matière organique et du pH, par rapport à la fertilisation minérale témoin. Cet impact positif sur la qualité du sol se traduit par une réduction de sa vulnérabilité au ruissellement et à l'érosion et, par conséquent, des risques de contamination des eaux de surface des bassins agricoles.

D'autres études, faisant intervenir des rotations de cultures typiques des fermes laitières et des fertilisations à base de fumiers de bovins sont également menées. Elles démontrent, après un quart de siècle, le rôle positif très important que joue la qualité du sol sur l'efficacité des engrais minéraux complémentaires, sur l'accroissement et la stabilité du potentiel de rendement, sur la rentabilité économique de ces pratiques culturales dites de conservation.

ACTION 31 : Promouvoir les guides de bonnes pratiques de conservation des cours d'eau

La direction du milieu municipal du MENV a collaboré avec les Agents de protection de la faune (APF) à la mise sur pied de trousses de sensibilisation à la protection de l'habitat du poisson (sensibilisation des municipalités, entrepreneurs et agriculteurs).

Collaboration de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (MENV) à la préparation d'un guide spécifique à l'entretien des cours d'eau municipaux, amorcée par la direction régionale du MAMSL en partenariat avec la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ).

Proposition de modification de la fiche 19 « Entretien des cours d'eau municipaux en milieu agricole ».

Élaboration avec le MAPAQ de fiches techniques sur la réduction de la pollution diffuse dans le cadre du programme Prime-Vert.

ACTION 32 : Favoriser la mise en place de plans d'action spécifiques dans les zones à risque de dégradation les plus élevées

En juin 2002, le gouvernement annonçait l'adoption du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui imposait un temps d'arrêt pour toute nouvelle exploitation porcine au Québec. Pour les 281 municipalités aux prises avec des surplus de fumier (les ZAL), le REA stipule qu'aucun nouveau lieu d'élevage porcin n'est possible jusqu'en juin 2004.

ACTION 33 : Étudier la mise en place de mesures d'aide visant à compenser les coûts liés à l'instauration de pratiques de protection des cours d'eau

La première étape consistait en la réalisation par l'UQCN d'une revue de littérature sur les programmes en place au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Dans un deuxième temps, le gouvernement s'est engagé dans le cadre de l'action 29 de la Politique nationale de l'eau (PNE) à soutenir, en territoire agricole, l'établissement de corridors riverains boisés et de bandes riveraines en lien avec les milieux naturels. L'objectif de cette action est d'évaluer les différentes modalités d'aide ou d'incitation pour restaurer, instaurer et entretenir des corridors boisés et des bandes riveraines en milieu agricole. Pour cette fin, 3 projets-pilotes ont été retenus avec les organismes suivants :

- le bassin versant de la rivière Sainte-Anne (projet géré par la CAPSA);
- le bassin versant de la rivière Nicolet (projet géré par la MRC Nicolet-Yamaska);
- le bassin versant de la rivière Richelieu (projet géré par le COVABAR).

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Pesticides : objectifs Stratégie phytosanitaire – en 2003, avoir réduit de 50 % l'utilisation des pesticides par rapport à 1992 et avoir, d'ici 2003, 70 % des superficies en céréales, maïs, soya, pommes et pommes de terre en lutte intégrée

ACTION 34 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine

Les activités de R&D de l'IRDA se sont poursuivies sous 2 thèmes principaux:

- connaissance de l'état de la ressource hydrique et des fluctuations spatio-temporelles en milieu agricole;
- évaluation de l'efficacité agroenvironnementale de divers types d'interventions à des fins de conservation des sols et des eaux.

L'IRDA a contribué activement à l'organisation et aux communications scientifiques présentées au symposium du Consortium de recherche sur le lac Champlain (LCRC). Quelque 71 communications scientifiques y ont été présentées par les participants américains et québécois, sur le thème des liens à développer entre la recherche et l'action communautaire, avec une emphase particulière sur la baie Missisquoi et la dynamique de la contamination de sources agricoles diffuses.

Le réseau d'actions concertées en bassins versants agricoles, supporté par une aide financière du Fonds d'action québécois du développement durable (FAQDD) et réalisé en partenariat avec le réseau des clubs-conseils en agroenvironnement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation du Québec et le Centre d'expertises hydriques du Québec, s'est investi dans le diagnostic agroenvironnemental à l'échelle du bassin versant. La production d'atlas agroenvironnementaux électroniques, de consultations conviviales, est l'approche originale retenue.

Par ailleurs, les études réalisées dans les 3 paires de bassins versants faisant partie du réseau d'actions commencent à livrer leurs résultats. Des relations débit-qualité de l'eau-utilisation du territoire sont développées. La phase d'intervention dans un des bassins de chacune des paires débutera en 2003.

L'IRDA s'est associé à un nouveau projet destiné à évaluer la performance environnementale (amélioration de la qualité de l'eau) d'un marais filtrant artificiel. Le projet est une initiative conjointe du Territoire de conservation Walbridge, du groupe À fleur d'eau, de l'IRDA et de l'Université McGill.

Un nouveau projet a été initié dans le cadre des actions en cours depuis 1997 sur la problématique agroenvironnementale du phosphore dans le bassin versant de la baie Missisquoi. Ce projet s'inscrit dans une démarche de transfert des connaissances et d'appui au processus décisionnel des intervenants locaux en matière de gestion intégrée des ressources du territoire. En s'appuyant sur la synthèse des connaissances et des banques d'information géopositionnée développées à ce jour dans la région, le projet vise à reproduire le comportement du bassin de la rivière aux Brochets afin d'identifier les principales sources d'émission de polluants diffus et de développer des scénarios d'intervention permettant de réduire ces sources. Ce projet permettra également le développement d'un système d'information géographique.

ACTION 35 : Accentuer les efforts de la Stratégie phytosanitaire et en évaluer les perspectives au-delà de l'an 2000

Les efforts déployés dans le cadre de la Stratégie phytosanitaire en 2002-2003 ont permis la continuité des activités de transfert technologique afin d'accentuer la réduction des quantités de pesticides utilisés et d'augmenter les superficies en lutte intégrée. Cependant, pour l'année 2003, les objectifs fixés de réduire de 50 % l'utilisation de pesticides par rapport à 1992 et d'avoir 70 % des superficies en céréales, maïs, soya, pomme et pomme de terre en lutte intégrée ne seront pas atteints.

La proportion des superficies des cultures de céréales – maïs – soya - pomme de terre, sur lesquelles est utilisée la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis des cultures est en constante progression pour les producteurs et productrices membres des clubs-conseils en agroenvironnement. La proportion atteinte en 2002-2003 est de 42 %.

ACTION 36 : Mettre en œuvre le Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent – Phase 3

« Action complétée»

Dans la continuité des efforts réalisés depuis 1998, des activités de transfert technologique ont été privilégiées pour l'atteinte des objectifs de réduction des quantités de pesticides et d'augmentation des superficies en lutte intégrée.

En 2002-2003, les sommes disponibles (395 000 $) ont été utilisées pour financer 51 projets acceptés antérieurement et pour les travaux suivants : bonification et mise à jour régulière du site Web; cours, ateliers et démonstrations sur l'identification des mauvaises herbes, le dépistage, la réduction des pesticides et la lutte intégrée; participation à des événements (colloques, journées champêtres, etc.); promotion de documents offerts gratuitement (tirage total à plus de 400 000 exemplaires depuis 1998), diffusion à la collectivité et réimpression de documents; élaboration de cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée.

ACTION 37 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine

Les activités de R&D de l'IRDA se sont poursuivies sous 4 thèmes principaux :

- sélection variétale et amélioration des végétaux;
- diagnostic, dépistage et identification de végétaux nuisibles, des insectes et des micro-organismes nuisibles ou bénéfiques aux cultures;
- lutte intégrée aux ennemis des cultures visant la réduction de l'application de pesticides;
- valorisation de la diversité biologique pour des fins agroenvironnementales.

Les normes de production fruitière intégrée (PFI) visent la réduction des pesticides et la réduction des impacts environnementaux des pratiques de production, tout en assurant la sécurité alimentaire et la rentabilité à long terme de l'industrie. Un cahier de bonnes pratiques en PFI en pomiculture a été produit par un comité d'experts sous la direction de l'IRDA. Ce cahier, conçu comme un outil d'éducation et de sondage, est suffisamment robuste pour permettre la tenue d'ateliers de discussion et suffisamment flexible pour être modifié en cahier des charges ou d'évaluation.

L'IRDA a entamé une série d'études qui visent à identifier et à valoriser les insectes indigènes qui s'attaquent et tuent les œufs et les larves de la chenille de la tordeuse à bandes obliques (TBO).

Une étude sur la levée des mauvaises herbes au Québec complétée en 2002 a permis de réviser les facteurs environnementaux et culturaux qui affectent ces mécanismes, de déterminer quels facteurs sont principalement responsables de la levée des mauvaises herbes dans le sud-ouest du Québec et finalement, de développer un modèle de levée des mauvaises herbes. Les travaux ont porté sur le chénopode blanc (Chenopodium album L.) et l'échinochloa pied-de-coq (Echinochloa crus-galli (L.) Beauv.).

Des travaux sur les impacts des systèmes culturaux sur la qualité et le rendement des cultures et l'incidence des ennemis des cultures se sont poursuivis. Il apparaît que les rotations des cultures peuvent jouer un rôle majeur (B. Bélanger). Un guide d'identification des maladies, insectes nuisibles et utiles de la pomme de terre a été publié par l'IRDA, afin d'assister les professionnels de cette production dans leurs tâches.

CIBLE C : Valorisation et certification environnementales

Résultat visé
D'ici 2001, élaboration et proposition d'un concept de valorisation des exploitants et exploitantes qui utilisent de bonnes pratiques en agroenvironnement, ainsi qu'examen de scénarios de mise en place

ACTION 38 : Finaliser le concept, procéder au choix des pratiques et identifier les modes de reconnaissance

« Action complétée »

CIBLE C : Valorisation et certification environnementales

Résultat visé
D'ici 2005, mise en place d'un système d'accréditation environnementale crédible et accessible à l'ensemble des fermes (procédures et critères du système élaborés d'ici 2003)

ACTION 39 : Développer et mettre en place un mode de certification

Les années 2002 et 2003 ont été les premières du projet AGRISO. Au cours de ces deux années, les critères définissant les niveaux 1 et 2 ont été élaborés et passés en revue par le comité de gestion du projet. De plus, on a procédé à l'implantation de la norme ISO 14001 dans les fermes spécialisées dans les productions suivantes : porc, veau de grain, serriculture, arbre de Noël, bovin de boucherie, et dans une ferme-école en production laitière. Ces fermes ont obtenu leur certification à l'été 2003. Le comité de projet a également procédé, avec l'appui du MAPAQ et des fédérations régionales de l'UPA, au recrutement de plus de 100 fermes pour participer aux phases subséquentes du projet AGRISO. Enfin, le comité de projet a effectué des démarches auprès du bureau de normalisation du Québec afin de faire reconnaître les différents niveaux de la norme AGRISO et convenir d'un protocole de certification.

En 2003-2004, il est prévu d'implanter et de valider le système de gestion pour les niveaux 1 et 2 dans 18 fermes.

CIBLE D : Implantation d'instruments économiques

Résultat visé

Avant 2005, implantation de l'écoconditionnalité comme condition d'accès à l'aide offerte par la Financière agricole du Québec

ACTION 40 : Définir le concept québécois de l'écoconditionnalité et proposer des modalités pour l'introduire dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et aux productrices agricoles

Les membres du groupe de travail, auquel La Finacière agricole du Québec s'est associée au cours de la dernière année, ont effectué une mission exploratoire en Europe et aux États-Unis afin de prendre connaissance d'expériences réalisées autour du concept de l'écoconditionnalité. Un rapport de mission a été transmis au groupe de travail « Un environnement à valoriser » et a été déposé au BAPE dans le cadre des audiences publiques sur le développement durable de la production porcine.

De plus, le comité a pris connaissance du rapport final déposé en avril 2002 par le comité chargé de développer les mesures de mise en œuvre de l'écoconditionnalité en production porcine.

Les membres du comité se sont réunis à 4 reprises entre le 3 avril 2002 et le 5 mars 2003, alors que leur comité technique s'est réuni les 31 mai et 4 juin 2002, ainsi qu'à d'autres occasions dans le cadre des travaux reliés à la mission.

D'ici à la fin de l'année 2003, un rapport sera déposé informant les intervenants de l'état des réflexions en cours concernant le concept de l'écoconditionnalité et sur les recommandations de son application au Québec. De plus, un projet pilote devrait débuter afin de permettre la validation des hypothèses d'application de l'écoconditionnalité dans le secteur porcin. Enfin, les travaux se poursuivent d'ici 2005 afin d'intégrer aux principaux programmes d'aide financière gouvernementaux des règles et des conditions qui incitent les entreprises agricoles au respect des normes environnementales.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec